

RISQUE INONDATION : FAITES EXPERTISER VOTRE HABITATION !

1^{er} risque naturel en France, l'inondation menace plus d'une commune sur deux en Alsace et en Lorraine*. Votre commune en fait partie. En effet, elle est concernée par le risque d'inondation lié au débordement de la Sarre/Zorn/Moder/Ill/Souffel/Giessen/Lièpvrette ou de ses affluents.

Pour faire face à cette situation, l'État et les collectivités locales s'engagent à vos côtés au travers de dispositifs de prévention.

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle offre la possibilité aux habitations situées en zone inondable d'évaluer leur sensibilité à l'inondation, via l'Opération « PIEDS AU SEC ».

UN DIAGNOSTIC GRATUIT

Cette intervention est entièrement prise en charge dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention contre les Inondations (P.A.P.I) porté par le SDEA sur le secteur de la **de la Sarre/Zorn/Moder/Ill/Souffel/Giessen/Lièpvrette**.

Son objectif est triple :

- ➔ **D'IDENTIFIER** les points sensibles de votre habitation face à l'inondation,
- ➔ **DE PROPOSER** des solutions adaptées et prioritaires à mettre en œuvre pour limiter les dégâts en cas d'inondation,
- ➔ **D'ÉVALUER** le coût des mesures à mettre en place, certaines pouvant être efficaces sans être onéreuses.

Grâce à ce diagnostic, vous avez toutes les clés en main pour agir immédiatement et protéger vos biens. Résidant en zone inondable, vous êtes le premier acteur de la réduction de la vulnérabilité de votre habitation. N'attendez plus, demandez un diagnostic gratuit !



LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre commune est dotée d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Il régleme l'urbanisation future, définit les mesures applicables au bâti existant et rend obligatoires certains travaux de protection de l'habitat. Vous pouvez le consulter auprès de votre mairie ou directement sur le site de la préfecture du Bas-Rhin :

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/>

*Source 2016 : MEDDM

> + D'INFOS : WWW.SDEA.FR

Emmanuelle BISCHOFF

07.88.09.61.77 - diagnostic.inondation@sdea.fr